

EDITORIAL

Chers amis, Chères amies de tous les SAINTE-FOY

Nous venons de vivre un confinement que la France n'avait jamais connu. Au cours des siècles passés de nombreuses épidémies graves ont frappé le monde, mais jamais de telles mesures n'avaient été prises, il est vrai que nous étions beaucoup moins mobiles qu'aujourd'hui. Pourrons-nous reprendre rapidement une vie normale, retrouverons-nous la liberté de nous déplacer, nous rassembler, aller aux spectacles sans trop de restrictions, sans être obligés de surveiller nos faits et gestes afin d'être certains de ne pas transmettre à nos contacts ce fameux virus qui depuis bientôt dix-huit mois nous menace et a réduit nos activités ? J'espère que vous ou vos proches avez traversé cette épreuve sans dommage. Si certains sont physiquement encore marqués je leur souhaite un prompt rétablissement afin de les retrouver rapidement parmi nous.

Suite à ces restrictions, notre association s'est vue contrainte de mettre ses activités en veilleuse, pas d'échanges entre nos communes, pas de FIDESIADES depuis deux ans, nous vivons tous dans l'espoir qu'elles auront lieu à PEYROLIERE en 2022. Une nouvelle fois j'adresse mes remerciements aux bénévoles très motivés de cette commune qui avaient déjà réalisé des travaux de préparation importants et ont été obligés de tout stopper par deux fois, ils devront reprendre ce travail pour 2022. J'espère que nous serons nombreux à leur rendre visite.

Une réunion du Conseil d'Administration aura lieu en fin de matinée le 21 août de cette année (date traditionnelle des FIDESIADES) dans la commune de Ste-FOY-SAINT-SULPICE dans la Loire, j'invite tous nos amis, proches de l'association à se joindre à nous à cette occasion, même s'ils ne sont pas membres du CA, ils seront toujours les bienvenus, des visites ou animations seront prévues.

Chers amis, Chères amies FOYENS, FIDESIENS, SANTA FERAINS et tous les autres, je vous souhaite un agréable été, de très bonnes vacances. Je donne rendez-vous au 21 août à tous ceux qui pourront nous rejoindre ou aux FIDESIADES 2022 pour tous les autres. Soyez assurés de mon amitié.

Michel GUILLARME

Président

Maire Honoraire de Ste Foy L'Argentière

:
Sommaire :

Page 1 : Editorial du Président, *Michel Guillaume*

Page 2 : Ste Foy des Landes : Projet de Four à pain, *Didier Pauliat*

Page 3 : Ste Foy l'Argentière : Deux collégiens primés au Concours National de la Résistance et de la Déportation, *Monique Allix-Courbois*

Page 4 : Ste Foy d'Aigrefeuille : Des hommes au service de leurs concitoyens : Louis et Joseph Huc, *Florian Escrieux*

Page 5 : Ste Foy des Olonnes : Un médecin tant attendu, *Laure Gazeau*

Page 6 : Ste Foy lès Lyon : Visite insolite, *Bertrand Rigoulet*

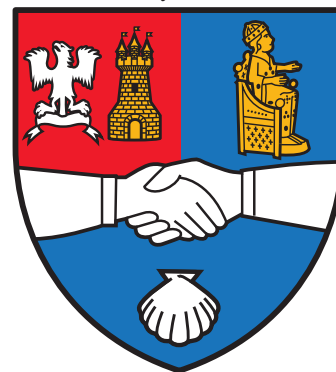
Publication de l'association des Sainte-Foy de France. Association loi 1901, déclarée en Préfecture du Rhône, publication au JO du 5 décembre 1998, n° 1687, siège social : mairie Ste Foy lès Lyon.

Directeur de la publication : Michel GUILLARME, Président

Rédacteur : René BONNARD

Imprimerie : EGF Ste Foy l'Argentière

Sainte Foy de France

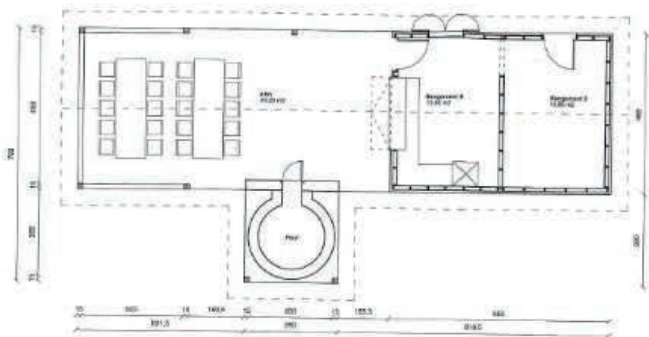


Fides in res futuras
(foi dans l'avenir)

Projet de Four à pain à SAINTE FOY DES LANDES

Fin décembre 2019, nous avons appris que le projet de four à pain porté par nos 3 associations fidésiennes (Comité des fêtes, Foyer Rural et ACCA) faisait parti des 33 projets ayant obtenu le plus de voix (parmi 370 projets soumis au vote) dans le cadre du premier budget participatif organisé par le Conseil Départemental des Landes.

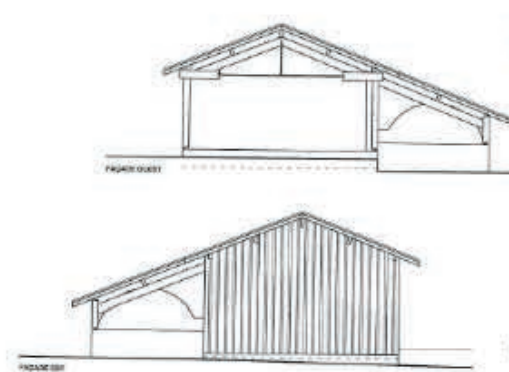
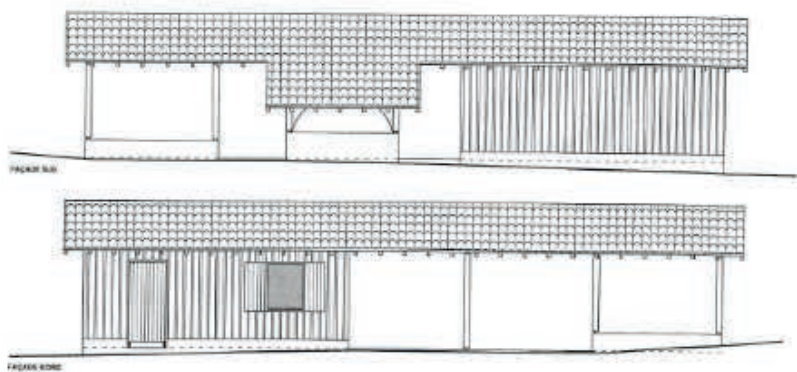
Malgré le COVID, l'année 2020 a été consacrée aux procédures administratives. Nous avons en effet établi la convention cosignée par le Conseil Départemental, La commune et les associations. Cette convention fixe les conditions de financement du projet : 80% du cout est pris en charge par le Conseil Départemental dans la limite de 50 000 €. Les 20% restant seront financés par la commune.



Ensuite après consultation nous avons retenu un architecte pour le montage du projet. C'est le cabinet Guy Escoubet qui a été choisi (cet architecte a déjà travaillé pour la commune notamment lors de la dernière extension de la salle des fêtes).

Guy Escoubet a réalisé les premières esquisses du projet et après accord des associations et de la commune, nous lui avons demandé de mettre au point le dossier de permis de construire. Ce dernier a été déposé auprès des services compétents pour instruction. Après quelques réunions de travail notamment avec l'Architecte des Bâtiments de France, le permis de construire a été accordé fin novembre 2020.

Ainsi, nous devrions pouvoir avancer sur la préparation du chantier. Sa mise en œuvre pourrait commencer rapidement en 2021 (en espérant que le COVID nous laisse reprendre une vie un peu plus normale). Nous comptons sur les bénévoles pour nous aider à la réalisation du chantier



Ce bel aménagement pourra être utilisé pour accueillir nos amis des Sainte Foy de France à l'occasion de leur passage dans Les Landes.

Sainte Foy l'Argentière

Deux collégiens primés au Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Fabien Reynard et **Ambre Vasseur**, élèves de troisième, arrivés à la deuxième place départementale du Concours ont eu la satisfaction de voir leur travail honoré dans un article du quotidien **le Progrès**.

Alors que neuf collégiens fidésiens ont travaillé individuellement ou en groupes sur le thème de cette année : « 1940, entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister », **Ambre Vasseur** et **Fabien Reynard** ont remporté cette brillante 2^{ème} place dans la catégorie travail collectif avec une vidéo fiction.

Fabien précise qu'ils voulaient d'abord créer un jeu de société puis « on a trouvé qu'une vidéo était plus vivante. Dans l'impossibilité d'interviewer des résistants locaux on s'est dirigés vers une vidéo fiction. » Ambre ajoute : « Pas facile de se mettre d'accord au début ensuite ça s'est bien amélioré ! » Ils ont effectué un gros travail sur les archives avec l'appui de leurs professeurs : Mme Buisse, Mme Dorthé et M. Zacharie.

Une vidéo en 7 tableaux :

« Débutant au lendemain de l'appel du Général de Gaulle, notre court-métrage met en scène une jeune adulte dans différents tableaux illustrant les réactions typiques dans les familles à différents moments de 1940. » Ambre, déjà autrice d'histoires, a écrit le texte et mis les personnages en situation. Fabien, novice en la matière, a réussi la mise en scène et toute la technique. Ils n'ont pas compté les heures de concertation, les dimanches passés à écrire, à tourner et, pour Fabien, à monter les 5 heures tournées en 7 mn 36 s de vidéo présentée au concours.

Pour M. Baudelin, principal du collège Val d'Argent, « cette distinction est la récompense d'une excellente préparation faite dans l'établissement par deux élèves assez exceptionnels scolairement et humainement. Je ne serai pas surpris qu'ils soient primés au niveau de l'académie voire plus ! »



Fabien et Ambre entourés du principal Benoît Baudelin, à gauche et de Christophe Sansoê, professeur coordinateur du concours.

Monique Allix-Courboy

Ste-Foy-d'Aigrefeuille (Haute-Garonne)

DES HOMMES AU SERVICE DE LEURS CONCITOYENS : Louis et Joseph HUC



Joseph HUC, dont l'avenue de l'entrée principale de la commune porte le nom, est né en 1888 à Sainte-Foy-d'Aigrefeuille dans une famille de grands propriétaires terriens. Il était le fils de Louis HUC qui fut maire du village de 1890 à 1926, soit 36 ans, et fait chevalier de la légion d'honneur en 1925.

Dès 1908, à l'âge de 20 ans, Joseph s'engage politiquement au parti Républicain Radical Socialiste. Il fait la guerre de 1914 et obtient plusieurs décorations, puis la guerre de Serbie comme poilu d'Orient, au cours de laquelle il attrape le paludisme dont il ne se remettra jamais totalement et qui aliènera sa santé.

Pourtant il n'oublie pas son engagement et décide de se mettre au service de ses concitoyens en se faisant élire, très jeune encore, conseiller d'arrondissement en 1919 puis en 1925 ; enfin adjoint au maire puis maire de Sainte-Foy-d'Aigrefeuille de 1944 jusqu'en 1947. Les conseillers d'arrondissement précédèrent les conseillers généraux mais, n'avaient qu'un pouvoir politique alors que ces derniers ont également un pouvoir économique ; ils dépendaient des sous-préfets.

Joseph HUC joua un rôle social important, à la fois dans sa commune et dans son arrondissement, s'attachant à aider, en toute occasion, la cause des agriculteurs. Il disait dans sa profession de foi, en 1925 « l'organisation rationnelle d'un enseignement agricole pratique est au nombre des problèmes locaux qui retiendront plus particulièrement mon attention ».

Sa fille, mademoiselle Marie-Louise HUC, n'a pas hésité à céder un terrain à la commune lorsque notre ancien maire, Pierre SICRE le lui demanda pour l'aménagement du lac, ajoutant « je vous donnerai ce que vous voudrez au prix que vous voudrez ».

L'intérêt de la commune ayant toujours prévalu dans cette famille qui l'a servie avec dévouement, elle a bien mérité que le nom d'un des siens soit donné à une avenue de notre village.

Florian ESCRIEUT

Ste Foy (Vendée) Un médecin tant attendu

Il n'y avait encore jamais eu de médecin à Sainte-Foy (Vendée) c'était un événement très attendu des habitants.

Après des années de recherche et grâce à un nouvel élu, les Foyens peuvent désormais se réjouir de pouvoir être soignés près de chez eux.

C'était très compliqué d'avoir un médecin libéral, c'est pourquoi la municipalité a fait le choix de prendre un médecin salarié. Celui-ci a été installé dans le cabinet existant proche des commerces.

Le cabinet de santé de Sainte-Foy comprend le médecin et une secrétaire, un ostéopathe et un psychologue avant son tout prochain agrandissement avec l'installation d'une dentiste début 2022.



Le centre de santé de Ste Foy des Olonnes (Vendée)

Laure Gazeau

Visite insolite de Ste-Foy-lès-Lyon

Ce Samedi matin notre rendez-vous est fixé sur la terrasse du café du village.

Autour d'un café, notre animateur donne quelques précisions sur l'aventure immersive et numérique que nous allons partager.

Nos membres sont venus en famille ou accompagnés de leurs voisins et amis afin de vivre un moment de convivialité intergénérationnel.

En effet, les explorateurs de 2021 sont équipés d'un smartphone pour retrouver les balises dispersées sur les spots incontournables de notre commune.

Fini la boussole et la bonne vieille carte IGN de nos grands-parents.

Nous sommes répartis par équipe de 2 à 4 personnes.

Après avoir scanné un QR CODE par équipe, la carte de notre commune apparaît avec les balises à découvrir.

Un point bleu nous indique notre position GPS.

Nos valeureux fidésiens s'élancent.

Certains partent vers le sud et d'autres vers le nord vers leurs balises N°1.

Ainsi de suite, pendant 2 heures voilà nos membres plongés dans l'histoire, les anecdotes et les curiosités de notre commune.

Dès que nos équipes arrivent dans un rayon de 5m à 15m de la balise, celle-ci s'active et nos explorateurs découvrent le contenu sur leur smartphone.

Et c'est ainsi qu'au gré de leur parcours, ils découvrent les chalets canadiens, le fort, les muriers, l'aqueduc et notre cœur de bourg associés à des questions d'observations.

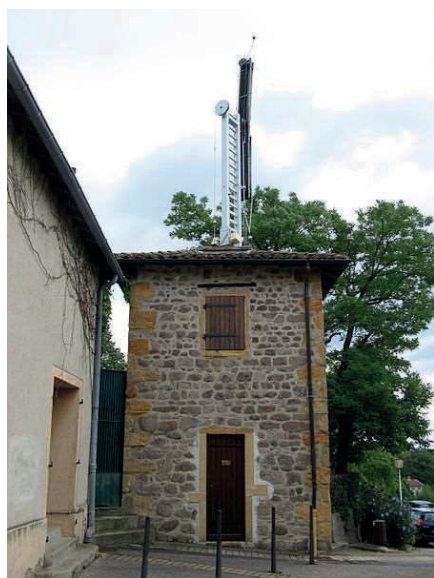
Marcel Achard et Emile Zeizig gardent un œil sur eux.

Au détour du terrain de pétanque, une équipe croise notre Maire en train de faire son footing. Immédiatement, intéressés par l'aventure, elle se joint à eux

Après 2 heures et environ 6 kms de marche, les plus valeureux se retrouvent à la tour du télégraphe CHAPPE alors que les autres terminent autour de l'apéritif pour partager les émotions de leurs aventures respectives

Enfin, certains de nos membres, après un casse-croûte vite expédié, se rendent à la grande manifestation contre l'implantation d'un transport par câble sur notre commune.

Bertrand Rigoulet, membre des amis des Ste Foy de France.



La tour du télégraphe Chappe
L'ancien fort de Ste-Foy
Notre Dame du Foyer